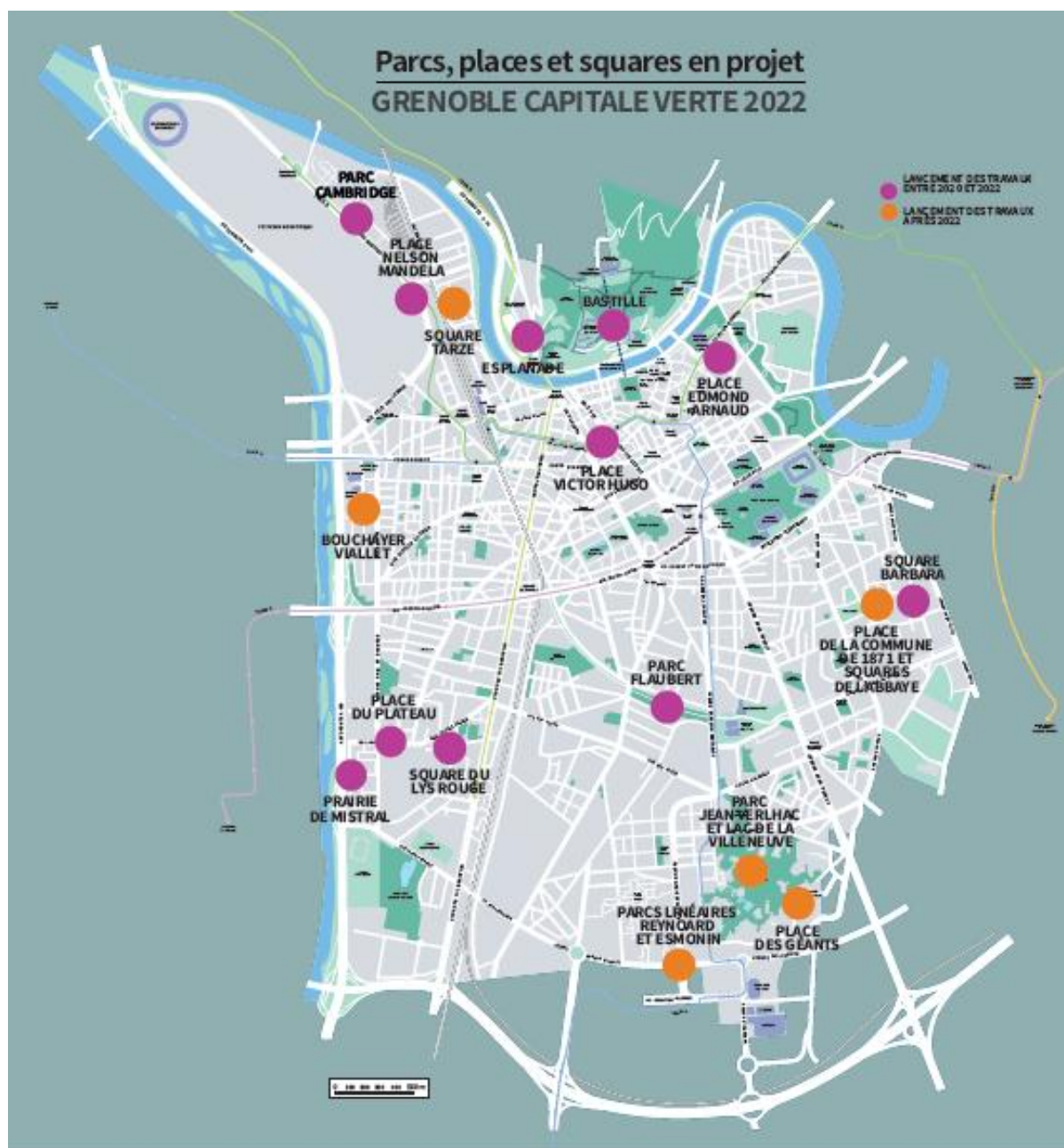


2020-> 2022 Grenoble Capitale Verte

Plan places, parcs et squares

11 nouveaux espaces de fraîcheur et de convivialité pour toutes et tous



En 2050, les périodes de canicules seront 15 fois plus intenses qu'aujourd'hui. Grenoble, Capitale verte européenne 2022, anticipe : l'accès à l'eau, à la nature et à la fraîcheur est primordial pour mieux s'adapter dès aujourd'hui et se préparer à l'avenir.

Plus frais, plus arborés, plus conviviaux,... plusieurs espaces publics se transformeront pour être au rendez-vous de Capitale verte européenne 2022. Des places seront végétalisées, des squares et parcs créés ou rénovés, des espaces de natures et de biodiversité renforcés.

Avec la crise sanitaire et le confinement, beaucoup d'entre nous ont exprimé plus fortement leur besoin de proximité avec la nature. Ces 10 nouveaux espaces, véritables refuges urbains de végétation, contribueront au bien-être de la population et à la convivialité.

2020-2021 : Le square Barbara, un lieu de verdure pour le quartier du Châtelet



Le long de la rue Charles Rivail, devant le nouveau pôle associatif Châtelet, le futur square Barbara de 1 500 m² achèvera son aménagement début 2021.

La Ville de Grenoble et son aménageur, la SAGES, ont organisé avec les habitant-es la conception du plan d'aménagement de cet espace de verdure à la jonction des quartiers Abbaye et Châtelet. Les travaux de revêtement sont en cours, le mobilier d'assise pour ce lieu convivial sera installé dans les prochaines semaines et les dernières plantations seront faites en début d'année.

Au total ce sont 8 nouveaux arbres, 9 arbustes, 150 rosiers « Barbara », et 1000 bulbes qui auront été plantés.

Le budget total de l'opération s'élève à 200 000 € TTC.

2020-2021 : Le square du Lys Rouge rénové

Le quartier du Lys rouge fait l'objet du projet de renouvellement urbain Mistral-Lys Rouge.

Après la rénovation des 125 logements du quartier par le bailleur social Actis, les travaux se poursuivent sur les espaces publics.

Le square du Lys Rouge au cœur du quartier fait l'objet d'un projet mené par la Métropole et la Ville de Grenoble afin de le végétaliser, de le rénover et d'y assurer ombre et fraîcheur.

Débutés sur la voie périphérique du square fin 2020, les travaux seront achevés en 2021 avec le traitement du square, la plantation d'une **cinquantaine d'arbres au sein de 700m² d'espaces végétalisés et arborés**. Les jeux pour enfants seront remplacés et le square sera rendu accessible aux PMR.

Le budget total du projet s'élève à 738 000 € HT - soit 188 000€ HT pour le réaménagement du square Lys Rouge et 550 000 € HT pour le raccordement et l'aménagement des voiries Lys rouge et Capitaine Camine.

2020-2021 : Place Edmond Arnaud, un îlot de fraîcheur au centre historique de Grenoble



La place Edmond Arnaud est un espace très minéral, très chaud lors des fortes chaleurs, ce qui ne facilite pas l'appropriation de cet espace public central du quartier Alma Très Cloîtres.

Suite à une concertation menée en 2017 et 2018, le projet de réaménagement prévoit le renforcement de la végétalisation (plantation d'une quinzaine d'arbres supplémentaires), l'introduction de la présence de l'eau (brumisateurs) et une amélioration des cheminements piétons (enlèvement des obstacles visuels, reprise de l'escalier).

L'objectif est de développer l'attractivité du quartier en améliorant cet espace central, en lien avec les autres espaces de proximité (cour Marcel Raymond, cour de l'Alma, place des minimes, chemin des senteurs...).

Le projet vise ainsi à **lutter contre les îlots de chaleur**, à rendre globalement cet espace plus agréable mais aussi à permettre de nouveaux usages en y facilitant la tenue d'animations et en favorisant sa réappropriation par les habitant-es.

Le coût du projet est de 300 000 € TTC pour la Ville de Grenoble. Les travaux qui ont débuté fin 2020 se poursuivront au premier semestre 2021.

2021-2022 : Victor Hugo, une place verte capitale !



La place Victor Hugo, qui date de la fin du 19^e siècle, est une place emblématique de Grenoble et de toute l'agglomération.

Des travaux d'embellissement et de réaménagement débuteront en janvier 2021.

L'objectif de rénover cet espace emblématique en une place plus végétale, plus accessible, plus attractive et conviviale.

Une place « végétale »

La végétalisation de la place sera généreusement renforcée.

8 nouveaux arbres supplémentaires seront plantés sur les pelouses pour renforcer le patrimoine déjà existant et favoriser l'ombre et la fraîcheur, **sur ces espaces qui seront ouverts au public.**

26 arbustes, cépées et arbres tiges pouvant à terme aller au-delà des 5 mètres de hauteur prendront place dans les anciennes « banquettes », ces murets disgracieux qui entourent la place, en remplacement de 12 arbres présents aujourd'hui qui seront coupés (75% d'entre eux sont diagnostiqués en évolution négative à court ou moyen terme),

La couronne extérieure d'arbres sera préservée, quelques renouvellements ponctuels d'arbres seront opérés (2 arbres à l'Est et 2 au Nord de cette couronne seront remplacés car ils ont été diagnostiqués « d'évolution négative à court ou moyen terme ». Au nord, 1 arbre a été coupé l'année dernière suite à la présence d'un champignon, il sera également remplacé).

Au total, 12 nouvelles essences viendront enrichir la diversité du patrimoine arboré de la place. Partout, la Ville de Grenoble renforce la diversité des arbres depuis plusieurs années. La diversification permet de limiter la propagation des maladies, qui s'attaquent généralement à une seule espèce ; La mise en place d'espèces plus adaptées aux conditions de sécheresse renforce aussi l'adaptation au changement climatique et enrichit la biodiversité. Afin de valoriser la structure arborée existante, un travail de désimperméabilisation des sols au pied des arbres sera entrepris afin de leur donner le maximum d'espace pour leur pérennité.

Au total près d'un demi hectare sera désimperméabilisé (4450m²), le bitume sera remplacé par du stabilisé aux capacités « infiltrantes » (pour permettre l'infiltration naturelle des eaux et la lutte contre les îlots de chaleur).

Une place plus accessible et confortable

Pour rendre la place plus agréable et propice à la détente, les bancs autour de la fontaine seront rénovés et de nouvelles assises en bois local seront intégrées. **Les pelouses légèrement agrandies seront accessibles à toutes et tous, les barrières qui les entourent seront enlevées.**

Une place attractive pour renforcer la vitalité commerçante du cœur de l'agglomération

L'embellissement de la place vise à renforcer la vitalité du centre-ville, sa fréquentation, ses commerces et restaurants. Les revêtements seront renouvelés dans cet objectif d'une place animée, conviviale, et adaptée à l'accueil d'animations.

Après les travaux, les activités commerciales aujourd'hui présentes sur la place seront maintenues : Marché de Noël, terrasses, marché...

Une place plus économe en énergie

Le renouvellement de l'éclairage par des LEDS permettra de diviser la pollution lumineuse par 15 sur la place, afin de protéger les animaux nocturnes tout en maintenant le confort et la sécurité de toutes et tous, et de diviser la consommation par 5.

Conso avant (kWh)	Conso après (kWh)	Eco %	Facteur
39 201	8 211	79%	5

Tous les réseaux électriques vieillissants seront modernisés et les réseaux d'eau potable et des eaux usées seront rénovés, permettant une consommation plus réduite. Un minuteur sur la fontaine de l'Angelot rationalisera la consommation d'eau.



Des matériaux locaux

Ce chantier favorise la filière locale, avec des assises, structures d'assises et mobiliers issus du Royans ou des serrureries issues de Saint Marcellin.

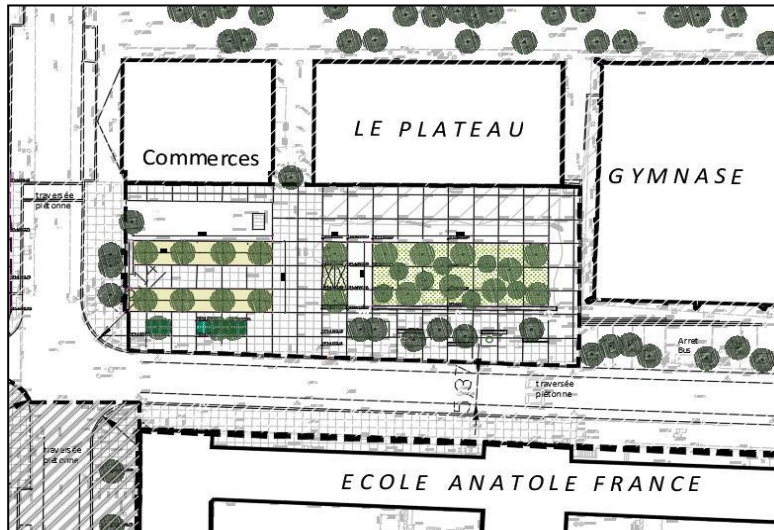
Calendrier de travaux

- Fin janvier à juillet 2021 : gros travaux de structure
- Été 2021 : livraison de la place achevée avec une végétalisation transitoire avant les plantations à l'hiver
- Hiver prochain : plantations

Budget

1 500 000 € TTC (hors réseaux à rénover, estimés à environ 500 000€TTC)

2021 : La place du Plateau à Mistral végétalisée pour réduire l'effet d'îlot de chaleur



L'espace public devant Le Plateau est un espace public fédérateur assurant la jonction entre les quartiers Mistral et Eaux-Claires.

L'objectif du projet porté par la Métropole et la Ville de Grenoble est permettre la réduction de l'îlot de chaleur sur cet espace très minéral et d'y favoriser la rencontre les échanges. Un espace végétal avec environ 27 plantations d'arbres sera mis en œuvre.

Du nouveau mobilier urbain permettant la rencontre sera installé.

Les travaux se dérouleront entre février et juin 2021.

Le budget de cette opération est de 320 000 € HT (50 000 € HT pour la Ville de Grenoble, 270 000 € HT pour la Métropole)

2021-2022 : Le parc Cambridge, près d'1 ha de verdure à la Presqu'île !



Au cœur du quartier de la Presqu'île en pleine mutation, les travaux du parc Cambridge vont démarrer au 1^{er} trimestre 2021 pour créer un espace vert, ludique et de rencontre.

Une pièce d'eau sera intégrée au projet, tout comme des jeux pour les enfants et des jeux d'eau.

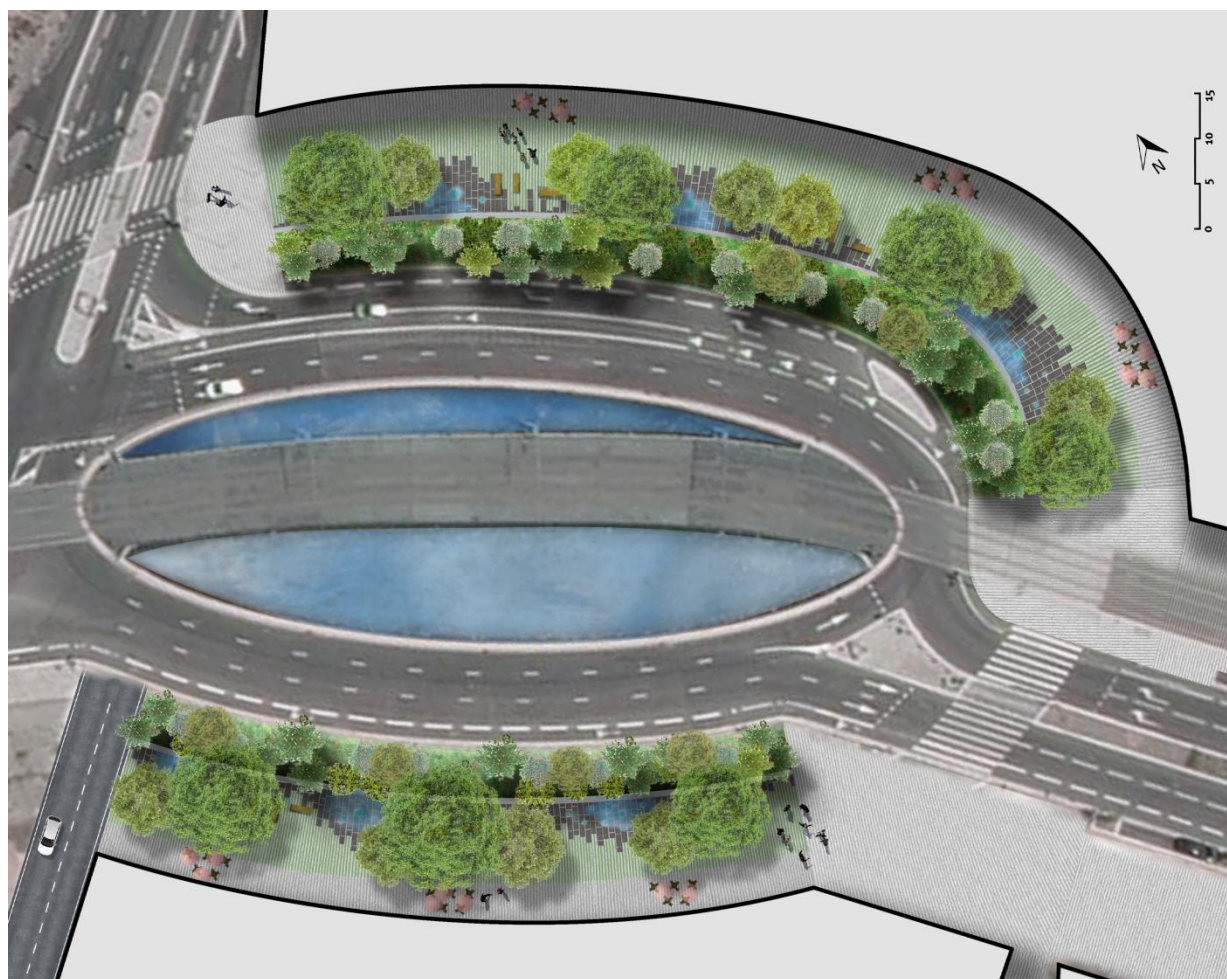
La rue Requet sera piétonnisée le long du parc. La verdure sera omniprésente dans le projet avec pas moins de 95 arbres plantés, dont un verger.

Ce projet a fait l'objet d'un dialogue prolongé avec les habitant-es et le paysagiste en charge du projet en 2018 et 2019.

Compte tenu des chantiers de bâtiments en cours ou à venir le long du parc, le projet se fera en plusieurs phases. Les travaux s'étaleront de 2021 à fin 2022 avec l'ouverture des espaces créés au fur et à mesure de leurs achèvements.

Le budget des travaux s'élève à 1,8 million d'€ TTC.

2021-23 : Une présence de l'eau et du végétal renforcée sur la Place Mandela

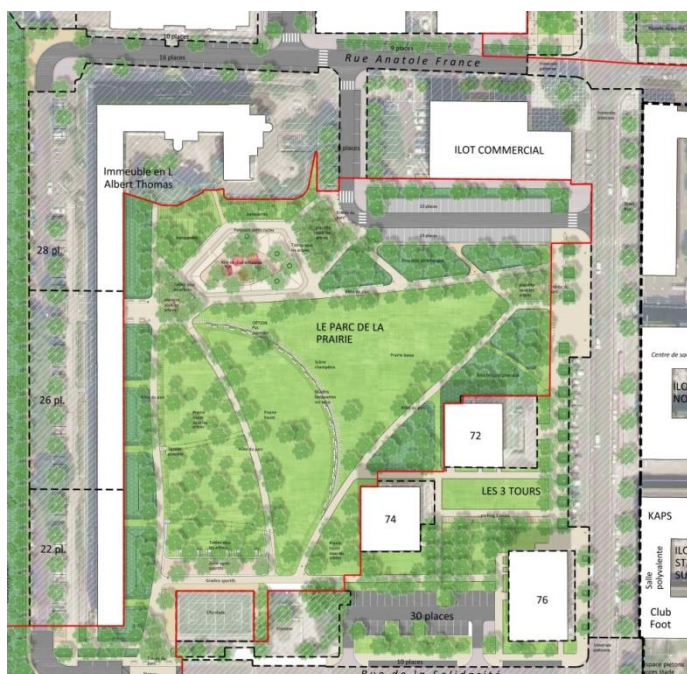


La place Mandela se situe à la jonction des quartiers Europole, Cambridge et Jean Macé. Après l'arrivée du tramway, l'aménagement de la fontaine, la plantation de pins, une 2^e phase de travaux va débuter l'année prochaine pour végétaliser le pourtour de la place. En accompagnement de la livraison des bâtiments Y spot Partners (PF - en chantier, livraison en 2021) et People Connect (PC - PC déposé en novembre 2020 - chantier 2021-2023) la physionomie de la place va considérablement évoluer.

La place fera une plus grande place à la végétalisation et la convivialité avec des jets d'eau, de nouveaux arbres, du mobilier urbain, un merlon pour réduire les nuisances sonores générées par le trafic automobile et de nouveaux revêtements de sols pour permettre vers une plus grande perméabilité des sols.

2021-2022 : Le parc de la prairie, un espace vert repensé au cœur de Mistral

Dans le cadre du projet de renouvellement urbain de Mistral, la Métropole et la Ville de Grenoble vont requalifier les lieux de vie du quartier et notamment la « Prairie » au cœur du quartier Mistral.



Sur la prairie, une concertation réalisée en 2018 a permis de préciser le projet de réaménagement qui se déroulera entre 2021 et 2022. Les grands principes d'aménagements ont été dessinés et validés. Un second temps de concertation sera proposé dès le début d'année 2021 aux habitant-es et actrices-eurs du territoire pour affiner certains usages (les jeux - l'appropriation des espaces par le jardinage).

Au total plus de 1 000 plantations se feront sur le quartier Mistral dont une majorité dans le cadre de la forêt urbaine qui sera déployée le long de l'A480.

Sur la Prairie, dont le plan n'est pas encore définitivement validé, l'objectif est d'atteindre **200 nouvelles plantations** environ pour augmenter la canopée végétale.

Des jeux et espaces ludiques seront aménagés, les espaces rénovés, les cheminements repensés autour notamment de la fontaine ludique.

Le budget total sera supérieur à 1 million d'€ HT.

2022 : La Bastille, vigie du climat des Alpes, au cœur de dynamiques nouvelles

La Bastille est une vigie du climat des Alpes. C'est un lieu « totem » connu de toutes et tous. Elle dispose aujourd'hui de nombreux atouts, tout d'abord culturels, avec ses musées et son centre d'art, ou encore un lieu de médiation scientifique à destination du grand public, mais aussi sportifs. La Bastille, c'est aussi des espaces boisés, des espaces refuges pour la biodiversité, notamment des prairies classées au niveau européen, avec un sentier de découverte, un jardin partagé. Cependant c'est aussi un site de contraintes (risques naturels, manque d'accès à l'eau, patrimoine à restaurer...) qui présente notamment des difficultés d'accès.

Dans le but de mieux connaître les caractéristiques de la Bastille, partager un diagnostic et pointer des enjeux, **la Ville de Grenoble a commandé à l'AURG, dès l'année 2019, une étude sur l'ensemble de la Bastille grenobloise et sur les quais de l'Isère.** Un des enjeux porte sur la considération de la « terrasse intermédiaire », ou liaison Ouest/Est, partant de l'Esplanade, en passant par la cité du Rabot, les bâtiments IGA, Dolomieu et le Musée Dauphinois et aboutissant à la porte Saint-Laurent. Une deuxième étude a été commandée à l'AURG en 2020, ciblée sur la cité du Rabot, actuellement occupée par le CROUS. Cette étude est actuellement en cours, co-pilotée par la Ville de Grenoble et l'Etat. Ces études ont été réalisées en contact avec les services de Grenoble-Alpes Métropole, du CROUS Grenoble-Alpes et le CAUE de l'Isère.

La Bastille sera prochainement au cœur de dynamiques nouvelles. Tout d'abord grâce aux projets de réhabilitation des anciens bâtiments universitaires dénommés IGA et Dolomieu (ces bâtiments devraient accueillir des programmes de résidences et de services, fin 2022 pour le projet Dolomieu), mais également du fait de la défaisance actée de la Cité universitaire du Rabot par le CROUS à l'horizon 2023. Un projet reste à imaginer sur ce site de plus de 8 hectares avec l'Etat, propriétaire de la cité du Rabot, les collectivités présentes sur la Bastille, et une participation citoyenne à toutes les phases.

Surtout, la restauration et la valorisation de la biodiversité seront renforcés sur cet espace naturel d'une valeur écologique exceptionnelle, avec la mise en place d'un plan de gestion (2020-2024). Du fait de la diversité des milieux (barres rocheuses, murailles, pelouses sèches, bosquets, bois de chênes pubescents...) et de l'exposition plein sud, le site regorge d'espèces rares notamment méditerranéennes (orchidées, papillons...). L'ambition est de restaurer les milieux grâce à l'éco-pâturage ou des travaux : après le

chantier de débroussaillage d'une prairie sèche menée avec l'association Gentiana, une **2nde mare va être prochainement aménagée avec la LPO** au sommet de la Bastille pour préserver le Triton Palmé, espèce menacée. Le plan de gestion prévoit aussi d'assurer un suivi de la faune et de la flore par la LPO et Gentiana pour évaluer les effets des actions. Il vise enfin à faire découvrir au public la richesse du site (visites, livret pédagogique).

Le site de la Bastille, dans son acceptation large, sera le « **lieu Totem** » de **Grenoble Capitale verte européenne 2022**. Il s'agit donc sans plus attendre de se mettre en ordre de marche pour faire de la Bastille un « camp de base » où se dérouleront les animations, les événements, les rencontres, les expérimentations, organisées dans le cadre de cette année 2022, d'accueil de délégations multiples nationales comme internationales. Pour exemple, des travaux de sécurisation du site et de remise en état de certains ouvrages d'art sont à réaliser.



Grenoble lauréate du concours European, un tremplin pour la Bastille !

Pour sa 16^{ème} édition, le concours European met en avant des projets permettant de faire face au changement climatique et aux inégalités sociales. Réservé aux jeunes professionnel·les des milieux de l'architecture, de l'urbanisme ou encore du paysagisme, ce concours d'idées se déroule sur deux ans dans une vingtaine de pays européens. Les collectivités locales proposent des sites avec des enjeux forts, qui sont ensuite soumis à un processus de sélection.

Après avoir réalisé une étude du site de la Bastille pour identifier ses principaux atouts, contraintes et enjeux, la Ville de Grenoble a candidaté au concours European. Elle a appris il y a quelques jours qu'elle était lauréate !

L'objectif ? S'enrichir de la créativité de ces jeunes équipes pluridisciplinaires et gagner en notoriété au niveau national et international.

Le concours sera lancé en avril 2021 pour une annonce des résultats en décembre.

2022-2024 : L'Esplanade, un premier parc de deux hectares aux portes du Centre-ville



Avec le projet d'aménagement de la Grande Esplanade, la Ville de Grenoble souhaite proposer une vision et un usage renouvelé de cet espace public situé en entrée de ville. Il s'agit, à l'horizon 2024 d'offrir à chacun-e, habitant-e, commerçant-e ou usager-e, un espace public de qualité au cœur d'un quartier appelé à se renouveler.

Le projet d'aménagement de la Grande Esplanade s'inscrit dans la continuité de la co-construction du Plan Guide, conduite en 2016 et 2017 et de l'adoption de ce document programmatique, qui fait office de feuille de route pour l'évolution de ce quartier pour les 15 ans à venir.



Il s'agit de transformer la Grande Esplanade en un nouvel espace paysager majeur du cœur de Ville. La nouvelle Esplanade devient un nouveau parc qui associe des fonctions événementielles temporaires (Foire des Rameaux, cirques...) à des fonctions de loisirs et de détente au quotidien. Elle conserve sa géométrie historique magnifiée par la double couronne d'arbres, libre de toute occupation, compatible ainsi avec l'accueil de la Foire et des cirques. **Près d'un hectare de surface seront désimperméabilisés et enherbés. Le boulevard de l'Esplanade, transformé en zone de rencontre, accueillera quant à lui des terrasses aux usages variés à l'ombre des platanes.**

2022- 2023 : L'extension du parc Flaubert

Le projet Flaubert avance avec la construction en cours de l'îlot Marceline, situé entre la MC2 et la Bifurk.

La livraison des logements fin 2021 permettra dès 2022 de pouvoir supprimer le tronçon de la rue Gustave Flaubert, entre Prosper Mérimée et Marcelin Berthelot.

Le parc Flaubert existant de 3ha sera ainsi élargi jusqu'aux pieds des nouveaux immeubles, totalisant **un parc de 5 ha avec la plantation supplémentaire de plus de 70 arbres, de**

jardins partagés et de lisières de plantes comestibles. La circulation sera déviée sur la nouvelle rue Marceline Desbordes-Valmore, située dans le prolongement de la rue Prosper Mérimée.

Les travaux sont donc prévus dès le début de l'année 2022 pour une durée d'un an.



Et aussi, après 2022...

- **La requalification et l'agrandissement du parc Jean Verlhac à la Villeneuve**

Le projet de renouvellement urbain conventionné avec l'ANRU prévoit l'aménagement du parc Jean Verlhac pour en faire un facteur d'attractivité à l'échelle de l'agglomération. Au cœur du parc, le lac constitue un véritable atout à valoriser. La requalification de ce lac (et plus généralement de la présence de l'eau dans le parc) est au centre de la stratégie du projet de renouvellement urbain pour désenclaver le quartier. Le lac sera ainsi rendu baignable à la belle saison à l'horizon 2024-2025. L'ouverture du parc, par la constitution progressive de plusieurs portes majeures (50, 160 aménagés dans l'ANRU 1 et la porte de la Bruyère dans le cadre de l'ANRU2) permettra d'étirer le parc sur ses franges et de l'ouvrir sur le reste du quartier.

- La création de deux parcs linéaires à proximité de Grand'Place

Dans le cadre du projet Métropolitain GrandAlpe, et conformément au programme Grenoble en commun, les axes Marie Reynoard et Esmonin- Europe vont être transformés et apaisés en profondeur. L'autopont devrait être démoli en 2021 et cet espace très routier sera reconfiguré et largement végétalisé pour faciliter les liens entre la Villeneuve, le Village Olympique, les communes d'Echirolles et d'Eybens. Deux parcs linéaires le long du Village Olympique seront déployés sur les avenue Reynoard et Esmonin. Ils devraient accueillir deux axes Chronovélos. Le projet sera concerté et présenté ultérieurement en présence de la Métropole et des autres communes concernées.

- L'aménagement du square Tarze dans le quartier Jean Macé

Dans le cadre du projet Presqu'île, le terrain Tarze sera dépollué, reconfiguré et aménagé à l'horizon 2023-2024 après une concertation menée avec les habitant-es.

- La place de la commune rénovée et trois nouveaux squares à l'Abbaye !



L'opération de rénovation du quartier de l'Abbaye concernera la place de la Commune 1871, lieu central et fédérateur du quartier. Le marché y sera conforté et la place sera végétalisée et rénovée. Au sein des 3 îlots de l'Abbaye, 3 squares de quartier ouverts à toutes et tous verront le jour progressivement.

- La place des Géants repensée

Dans le cadre du projet ANRU2, la place-dalle des géants sera rénoverée et son armature commerciale et de services reconfigurée dans le cadre d'un projet mené en partenariat avec la Métropole, à l'horizon 2025

- Le secteur Bouchayer Viallet végétalisé

L'opération d'aménagement Bouchayer Viallet va se poursuivre. Le futur jardin de la Petite Halle sera aménagé à l'horizon 2024-2025 au sud de la belle Electrique. Le secteur de la place Andry Farcy sera végétalisé, déminéralisé.

